Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB 28.04.2023
Numéro de publication: HR01-1005735053

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Association Ecole & Cognition Genève- Roland Hifler, Genève

Association Ecole & Cognition Genève- Roland Hifler
c/o Roland Hifler
Rue de Lausanne 65
1202 Genève

Association Ecole & Cognition Genève- Roland Hifler, à Genève, Rue de Lausanne 65, c/o Roland Hifler, 1202 Genève, CHE-464.147.300. Nouvelle association. Statuts du 13.12.2022. But: L'association a pour but d'exploiter et de gérer l'Ecole & Cognition Genève - Roland Hifler (ci-après « l'Ecole ») et de mener à bien, dans les meilleures conditions, son action pédagogique, dont les objectifs sont les suivants : proposer un suivi personnalisé basé sur le modèle d'éducation cognitive à des enfants/adolescents présentant des difficultés d'apprentissage et/ou un trouble du développement. Le suivi personnalisé est réalisé en articulation avec les apprentissages scolaires. Un travail spécifique est mené sur les processus cognitifs, la régulation des émotions et du comportement, la communication, les compétences sociales et relationnelles, avec une visée d'adaptation, d'autonomie et d'intégration ; -écouter les parents, soutenir la famille en vue d'établir un partenariat ; -être un acteur dynamique et collaboratif au sein du réseau constitué par les institutions et les professionnels tant publics que privés ; -participer à la formation pratique et théorique auprès des acteurs du réseau constitué par les institutions et les professionnels tant publics que privés, -mettre en œuvre la méthode psychopédagogique développée par Roland Hifler (ci-après « la Méthode ») dans le cadre des apprentissages dispensés aux élèves. L'association veille à ce que les structures soient mises en place pour répondre aux nécessités d'organisation et de gestion de l'Ecole, afin que les buts énoncés puissent être réalisés. L'association veille notamment à installer des locaux scolaires appropriés. L'association garantit l'autonomie juridique et financière de l'Ecole pour réaliser son but. L'association se conforme aux prescriptions de la loi sur l'enseignement privé du 11 juin1986 et à son règlement d'application du 11 juin 1986. L'association n'a pas de but lucratif. L'association peut entreprendre toute activité licite propre à atteindre son but. Ressources: écolage, donations, legs, sponsors, partenariats, subsides publics, cotisations, revenus générés par les actifs de l'association, ainsi que toute autre ressource légale. Comité: Bartholemy Claudia, de et à Lausanne, présidente, Berdat épouse Marchandise Clarisse, de France, à

Ville-la-Grand, FRA, secrétaire, et Iselin Nicolas, de Glarus, à Gy, trésorier, tous avec signature collective à deux.

Registre journalier no 7934 du 25.04.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève